

Séminaire et Assemblée Générale de la FNEC

20 et 21 avril 2011

## Deux journées de débats riches et intéressants

Les éleveurs de chèvres se sont réunis les 20 et 21 avril 2011 à Paris, en « séminaire » puis Assemblée Générale.

Cela faisait plus de 10 ans que les structures adhérentes à la FNEC ne s'étaient pas réunies de façon large, et l'actualité a montré qu'il était nécessaire de se retrouver afin de partager notre vision d'avenir pour l'élevage caprin, aussi bien sur les dossiers fermiers que laitiers.

Le séminaire a été l'occasion de revenir sur l'histoire de la FNEC. Elle est née en 1958, et depuis, elle a évolué, aussi bien dans son fonctionnement que son action au jour le jour. Les éleveurs ont fait part de leur souhait de renforcer la communication de la FNEC vis-à-vis du terrain, par une plus grande diffusion de l'information, une plus forte réactivité face à l'actualité. Un nouveau site internet est en construction qui permettra de rendre l'information plus facilement disponible, mais c'est bien sûr la mobilisation de tous les échelons qui fera que l'information arrivera mieux sur le terrain et que l'action quotidienne de la FNEC sera plus lisible de la part des adhérents.

Le séminaire a été également l'occasion de partager avec les éleveurs les travaux de prospective sur la filière caprine à l'horizon 2025 qui sont en cours à l'ANICAP (Association Nationale Interprofessionnelle Caprine). Quatre scénarios imaginés ont été présentés : le scénario tendanciel, le scénario catastrophe, le scénario optimiste et le scénario vert, qui n'ont pas manqué de faire réagir et débattre les participants ! Ce travail est encore en cours, mais l'objectif est de s'en servir pour définir des orientations stratégiques pour la filière et des pistes d'action possibles. On n'a donc pas fini de parler de la prospective !

Les débats ont tourné aussi autour de l'adéquation entre l'offre et la demande de lait de chèvre et la maîtrise de la production ce qui a amené à parler du dossier contractualisation. Une présentation était donc prévue pour apporter quelques éclairages sur les changements qu'allait apporter la contractualisation en lait de chèvre, d'une part pour les laitiers coopérateurs, d'autre part pour les livreurs à une entreprise privée. Pas mal de questions posées et de débats autour de la gouvernance des coopératives mais aussi de l'organisation des éleveurs en OP (organisation de producteurs). Un projet national reste à bâtir, tâche à laquelle s'attellera la FNEC avec son collègue producteur ANICAP.

La journée s'est terminée par le vote à l'unanimité de nouveaux statuts et la validation d'un nouveau règlement intérieur, suivis par une soirée conviviale.

\*\*\*

Le lendemain, c'est dans une salle comble que s'est tenue l'Assemblée Générale de la FNEC, où cette année, un certain nombre de laiteries privées et coopératives avaient répondu présentes. Après le rapport financier présenté par Laurence Gueit, Frédéric Blanchard et Marc Lesty respectivement vice-président fermier et secrétaire général de la FNEC ont présenté le rapport d'activité. Le zoom a été fait sur quelques dossiers dont :

- l'alimentation caprine, avec la sortie du guide alimentation et l'avancement du projet SYSCARE
- l'identification électronique et la traçabilité, avec des problèmes encore non résolus

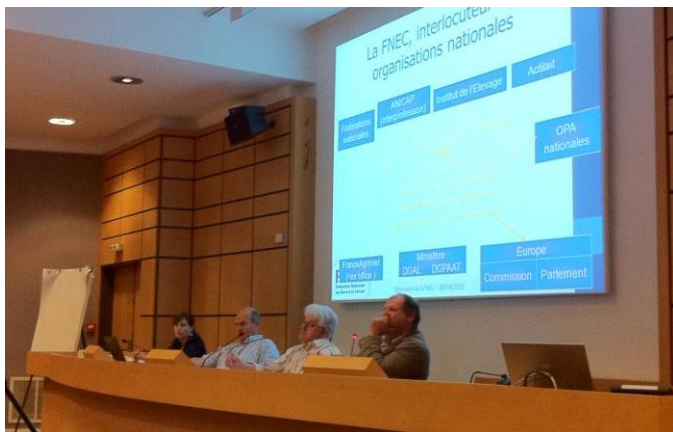
-la réglementation fermière, appuyée par une présentation de Floriane de Di Franco, juriste à la FNEC en apprentissage, sur la distorsion entre la réglementation et les contrôles des services vétérinaires. Laurence Giuliani, chef du bureau de la transformation à la DGAL était présente ce qui a permis de débattre sur les difficultés liées aux nouvelles méthodes d'inspection, le vadémécum, et la nécessité de prendre en compte le GBPH fermier. La FNEC a également interpellé la DGAL le décret sur l'étiquetage du lait cru et sur l'arrêté matériaux traditionnels.

L'après-midi, Gérard Barbin de l'Institut de l'Élevage est revenu sur la conjoncture laitière de 2010, et les perspectives 2011. Le débat a porté sur le dossier cellules. Cet accord interprofessionnel, dénoncé par la FNCL, doit à présent être revu. Si le 1<sup>er</sup> juillet a été décidé comme date d'application de la nouvelle grille, rien n'est acté pour le moment. Les producteurs demandent de prendre le temps pour réfléchir, réaliser des études et remettre à jour les connaissances sur les cellules, pour ne pas dévoyer ce critère et s'en servir comme prétexte pour baisser le prix du lait de façon déguisée.

Enfin, après l'intervention de Christiane Lambert et le discours du président Jacky Salingardes, le représentant de l'Etat, Eric Allain (Directeur Général des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires) a conclu. Il a entre autres répondu favorablement à l'engagement des producteurs et de la FNEC, en apportant son soutien financier à la campagne de promotion des fromages de chèvre en 2011, et a confirmé l'intérêt des services du ministère pour réaliser un état des lieux, à la demande de la FNEC, sur la filière de viande de chèvre et de chevreau.

\*\*\*

Quelques photos pour illustrer le séminaire ...



Ainsi que l'Assemblée Générale ...

